



# LIGUE NOUVELLE AQUITAINE

*Cahier des charges Master DSR 2019 – Dimanche 16 Juin 2019*

# Sommaire

---



*1 – Introduction*

*2 – Organisation sportive*

*3 – Organisation logistique*

*3 – Organisation financière*

## 1 – Introduction

### Présentation

*La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Tennis est maître d'œuvre de l'ensemble des Championnats Régionaux par Equipes organisés au sein de ses différents territoires. L'organisation du Master DSR 2019, Dames et Messieurs, est confiée à la Commission Régionale des Epreuves Seniors, qui procède au choix des sites et à l'établissement du règlement en vigueur pour cette compétition.*

### Le Comité d'Organisation

*Un Comité d'Organisation est désigné sur chaque site accueillant des rencontres du Master DSR 2019.*

*Formé d'au moins 3 personnes, celui-ci sera chargé de la préparation de la compétition, puis veillera au bon déroulement des rencontres, ainsi qu'au respect du cahier des charges élaboré par la Commission Régionale des Epreuves Seniors.*

*Un membre de la Commission Régionale des Epreuves Seniors sera désigné sur chaque site et sera le contact officiel de la Ligue avant et pendant la compétition.*

### Le Calendrier

*Le Master DSR 2019 est programmé le Dimanche 16 Juin 2019.*

*Le tirage au sort des rencontres se déroulera le Dimanche 9 Juin 2019, au Garden TC de Royan, à 18h00, lors des Championnats Régionaux Individuels Seniors..*

*Le résultat du tirage au sort sera communiqué aux clubs concernés le Dimanche 9 Juin dans la soirée.*

## 2 – Organisation sportive

### Déroulement sportif

*Les rencontres débutent le Dimanche 16 Juin 2019 à 9h00.*

*Chaque rencontre comporte 4 simples et 2 doubles.*

*Toutes les parties de simples se déroulent au meilleur des 3 manches avec application du jeu décisif dans toutes les manches (Format 1).*

*Les parties de doubles se déroulent avec le format suivant : 2 sets à 6 jeux, point décisif, super jeu décisif à 10 points en guise de 3<sup>ème</sup> manche (Format 4).*

*Une rencontre se dispute sur 2 courts.*

*L'ordre des matchs est le suivant : Simple 4 et Simple 2, puis Simple 3 et Simple 1, puis les 2 doubles*

*En cas d'égalité à l'issue des doubles, un double décisif sera disputé sous le format d'un super jeu décisif à 10 points, qui se jouera 15 mn après la fin des doubles.*

*Chaque équipe remportant son barrage d'accession évoluera en DN4 (Messieurs) ou en DN3 (Dames) au cours de la saison 2020.*

### Organisation géographique

*Les 3 rencontres du Master Féminin se dérouleront à Limoges (Legrand Bas Fargeas Tennis) (Extérieur : Résine / Intérieur : Résine)*

- **Legrand Bas Fargeas Tennis - Centre Tennis Bas Fargeas - 41 bis rue de Feytiat – 87000 LIMOGES (05 55 30 29 23)**

*Les 4 rencontres du Master Masculin se dérouleront à Lège Cap Ferret (Extérieur : Béton poreux et Résine / Intérieur : Résine)*

- **Lège Cap Ferret TC – Avenue Edouard Branly – 33950 LEGE CAP FERRET (05 56 60 74 93)**

## 2 – Organisation sportive

### Juge-arbitre et Arbitres

Un juge-arbitre de qualification JAE2 minimum sera désigné pour chaque rencontre et indemnisé par la Commission Régionale d'Arbitrage de la Ligue Nouvelle-Aquitaine. Les arbitres de chaise officiant sur chaque site seront désignés par la Commission Régionale d'Arbitrage afférente et indemnisés par la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

### Balles

Les balles sont fournies par la Ligue en fonction des partenariats existant au sein des différents Pôles.  
Le Master DSR 2019 se jouera avec la balle TECNIFIBRE (Messieurs) et la balle DUNLOP (Dames).

### Entraînements

Les capitaines d'équipes prendront contact avec le club d'accueil pour la réservation des courts d'entraînement le Samedi.

### Cordeur

Un cordeur disponible 1 heure avant le début des parties et tout au long des rencontres serait souhaitable.

### Service médical

Un kinésithérapeute disponible 1 heure avant le début des parties et tout au long de la rencontre serait souhaitable.

### La réunion des capitaines

La réunion des capitaines se déroulera le Dimanche 16 Juin 2019 à 8h30.

Les personnes intervenant lors de cette réunion seront :

- Le membre de la Commission des Epreuves Seniors responsable du site
- Le responsable de l'organisation locale (informations logistiques)
- Les juges-arbitres (informations sportives : programmation, entraînements, balles, code de conduite, etc.)

## 3 – Organisation logistique

### Infrastructures

Chaque structure d'accueil devra proposer :

- 2 courts de la même surface pour chaque rencontre.
- Un court supplémentaire de la même surface pour les entraînements et les échauffements serait souhaitable.
- 2 vestiaires distincts exclusivement réservés aux équipes afin de favoriser la confidentialité et le caractère privatif pour chaque équipe au cours d'une même rencontre.
- Un espace détente privatisé pour les équipes pendant les rencontres.
- Un bureau privatif pour le(s) juge(s)-arbitre(s), les arbitres de chaise et le représentant de la Commission Régionale des Epreuves Seniors, équipé avec une connexion internet et une imprimante / photocopieuse.
- Une couverture wifi sur l'ensemble du club.
- Un local pour le kinésithérapeute et le médecin.
- Un espace pour le cordeur.
- Des toilettes.
- Un parking suffisamment important pour les équipes et l'organisation.
- Une zone de restauration qui accueillera le repas de fin de compétition.
- Un espace bar/snacking permettant de fournir sandwiches, boissons, barres chocolatées pendant le déroulement des rencontres.
- Organisation d'un café d'accueil pour les équipes.

## 3 – Organisation logistique

### Courts

Chaque rencontre se disputera sur 2 courts extérieurs de même surface, respectant les dimensions de dégagement réglementaires (fonds de court : 5,48 m ; côtés : 3,05 m). Les courts devront être propres et aménagés avec des chaises pour les joueurs, une chaise d'arbitre, un filet en bon état, des piquets de simple et un panneau de score comportant le nom des clubs.

En cas de pluie, chaque rencontre se disputera sur 2 courts intérieurs de même surface respectant les mêmes impératifs et possédant une hauteur libre de 9,14 m. L'entourage des courts (panneaux, bâches) ne devra pas comporter de couleurs claires.

### Hébergement

Chaque club est libre de choisir son lieu d'hébergement. Cependant le club accueillant les rencontres pourra proposer un hôtel partenaire du club ou avec lequel il aura pris soin de négocier des tarifs propres à la compétition.

### Restauration

Chaque club accueillant les rencontres proposera un café d'accueil avec viennoiseries pris en charge par la Ligue. Une restauration d'appoint payante (snacking, sandwiches, barres, fruits), ou plus élaborée, sera proposée au cours de la rencontre. Un repas de clôture sera proposé aux équipes, avec prise en charge par la Ligue de 5 personnes par équipes, des arbitres et des juges-arbitres, ainsi que des officiels et représentants de la commission présents. Les repas complémentaires seront à la charge des personnes ou équipes concernées. Les repas du Samedi soir seront à la charge des équipes prenant part à la compétition.

### Eau et serviettes

Le club d'accueil fournira des bouteilles d'eau pour les matchs. Les serviettes restent à la charge des équipes.

### Assurances

Les 3 clubs hôtes de la compétition devront s'assurer que les conditions de sécurité sont réunies et devront, en tout état de cause, posséder une assurance de responsabilité civile couvrant tout incident ou blessure accidentelle survenant sur le site pendant l'épreuve.

## 4 – Organisation financière

### Frais de déplacement

Les équipes participant au Master DSR recevront un dédommagement kilométrique sur la base suivante :

Remboursement = 0,10 € x distance x 5

Avec :

- 0,10 € = forfait de remboursement kilométrique
- Distance = le nombre de km aller / retour de club à club
- 5 = Nombre de personnes prises en charge

### Dépenses prises en charge par la Ligue

Dans le cadre du Master DSR 2019, la Ligue prendra à sa charge les éléments suivants :

- Balles TECNIFIBRE (Messieurs) et DUNLOP (Dames) fournies par les Pôles de Talence et Limoges
- Indemnisation kilométrique des équipes participant au Master DSR 2019
- Indemnisation des arbitres et juges-arbitres (selon la procédure en vigueur au niveau de la Ligue)
- Café d'accueil et viennoiseries (sur facture du club d'accueil)
- Bouteilles d'eau pour les matchs (sur facture du club d'accueil)
- Repas de clôture sur les différents sites (prise en charge par la Ligue de 5 personnes par équipes, des arbitres et des juges-arbitres, ainsi que des officiels et représentants de la commission présents).



Pour toute information complémentaire, contacter :

Jean-Louis SIOT

Président de la Commission Régionale des Epreuves Seniors de la Ligue Nouvelle-Aquitaine

07 84 32 47 38 / [j-l.siot@orange.fr](mailto:j-l.siot@orange.fr)

Sosthène LE CAMUS

Responsable Sportif, Evènementiel et Partenariat de la Ligue Nouvelle-Aquitaine

06 10 28 20 75 / [sosthene.lecamus@fft.fr](mailto:sosthene.lecamus@fft.fr)